

Grenoble, le 29 mars 2016

Quel avenir pour le VTT au sud de Marseille ?

- Communiqué de presse -

Après avoir réalisé une consultation écrite des différents acteurs de la filière vélo, le Parc National des Calanques présentait le 15 mars dernier l'ébauche d'un projet de réglementation de la circulation des vélos sur toute l'étendue du Parc.

Les organismes consultés ont rendu des rapports présentant la pratique du VTT dans les Calanques, son importance, les éventuelles problématiques relevées et les préconisations pour l'avenir. Parmi les organismes consultés : La Fédération Française de Cyclisme, celle de Cyclotourisme, les Moniteurs Cyclistes Français, la Mountain Bikers Foundation...

Après étude des préconisations, le Parc National des Calanques a rassemblé ces derniers pour présenter un projet de circulation des vélos. Ce projet semble aller à l'opposé des conseils rendus par les organismes consultés. Ainsi, l'avenir du VTT à proximité même de la 2ème ville de France s'assombrit, le projet visant à interdire le vélo dans tout le périmètre du Parc et ne conserver qu'une grande traversée sur piste large, et quelques courtes boucles de liaison. Le monde du VTT et plus largement des sports de nature a vivement réagi suite à cette réunion et de nombreux messages de protestation ont circulé sur les réseaux sociaux (CF. illustration).

Les deux principaux reproches faits au Parc National sont :

- Une non-prise en compte des réponses à la consultation et ainsi un sentiment de « tromperie »
- Une limitation d'un droit fondamental (aller et venir) non justifié, sans arguments, sans éléments tangibles.

Explication de la Mountain Bikers Foundation :

La Mountain Bikers Foundation est l'association nationale pour le développement durable et responsable du VTT. Aussi, avec l'appui des acteurs locaux du VTT, celle-ci a rendu une analyse très complète (plus de 20 pages disponibles sur internet) au Parc National des Calanques. Cette analyse détaille les moyens de gérer une pratique respectueuse de l'environnement et des autres usagers des sentiers. Les membres de l'association ne comprennent ainsi pas l'attitude du Parc qui propose un schéma à l'opposé des préconisations faites.

Lionel Macaluso, Président :

« Nous travaillons depuis de nombreuses années sur les impacts de l'activité VTT. Les services du PNC nous ont consultés sur la manière de faire coexister les pratiques, sur les attentes du public. Tenant compte de la nécessaire protection qui doit être mise en place et de la sécurité des usagers, nous avons contribué de manière constructive. Nous avons proposé au PNC de devenir un interlocuteur privilégié de la population de pratiquants dont nous avons l'écoute et la confiance. Mais avec une telle proposition, aussi restrictive, le PNC va perdre toute crédibilité. Le public est prêt à comprendre certaines restrictions, mais encore faut-il qu'elles soient argumentées et justifiées. C'est ce qui rend la proposition du PNC inappropriée et nous laisse un sentiment de ne pas être pris en considération. Je crains fort qu'une telle réglementation, aussi radicale et discriminatoire, ne soit pas applicable dans les faits ».

Une prochaine rencontre va probablement être prévue afin d'avancer un peu plus sur ce projet. Au vu des positions de chacun, on part de loin !